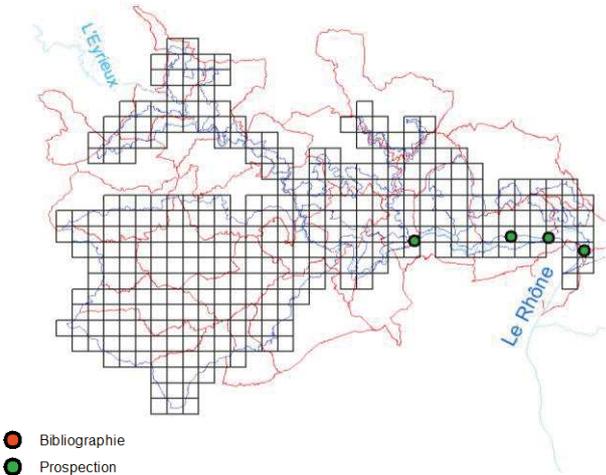


CODE N2000 : 1312	NOCTULE COMMUNE <i>Nyctalus noctula</i> (Schrebers, 1774)		Faible
Taxonomie	Mammifère, Chiroptère, Vespertilionidé		
Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	-	-	-
			
Photo : Stéphane Vincent			
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DH IV	Monde	LC(UICN 2008)
Conventions internationales	Berne II, Bonn I et II	France	NT (UICN 2009)
Protection nationale	PN	Région	Insuffisamment documentée

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Grande chauve-souris sombre aux oreilles arrondies et au tragus en forme de champignon.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>Cette espèce semble peu représentée dans le territoire B6. Un autre site fait mention de l'espèce, l'ENS de la Boissine.</p> <p>Globalement l'espèce est peu commune dans le département mais elle est aussi mal connue.</p>	

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
Grande chauve-souris aux larges oreilles arrondies. Le pelage court, bien appliqué, est brillant et rouille sur le dos, le ventre mat est un peu plus clair. La peau nue est brune noire. Les ailes sont longues, étroites surtout vers la pointe.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	Son alimentation est principalement composée de diptères, punaises, trichoptères, coléoptères et lépidoptères. Lors des fortes émergences, elle chasse volontiers hannetons ou bousiers.
Activité	En automne elle chasse souvent en journée, au soleil en fin d'après-midi. L'été les colonies sont très actives quand il fait chaud et se repèrent à leurs cris sociaux.
Reproduction	Les femelles donnent naissance à un ou deux petits, rarement trois. Les jumeaux sont souvent de pères différents. La période de mise bas commence à partir de la mi-juin. Ils quittent les gîtes de maternité à partir de fin juillet.
Capacités de régénération et de dispersion	Il s'agit d'une véritable migratrice pouvant parcourir plus de 1 000 km pour rejoindre ses quartiers d'hiver (Dietz <i>et al.</i> , 2009).
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	Elle gîte surtout dans les loges de pics, parfois dans d'autres cavités d'arbres, en général à 4-12 m de haut, mais aussi bien plus haut. Préfère les cavités près de la lisière forestière ou le long des chemins. Dans le sud de son aire, les maternités sont souvent sur les bâtiments.
Habitats d'alimentation	Chasse dans presque tous les types de paysage mais, par rapport à leur disponibilité, proportionnellement moins dans les forêts de résineux et plus dans les ripisylves et au-dessus de l'eau.
Habitats d'hivernage	Les gîtes d'hivernation sont des cavités d'arbres à parois épaisses, des fentes de bâtiments et de ponts, des crevasses rocheuses et des fissures au plafond des grottes.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	Présente dans une bonne partie de l'Europe, mais aussi en Afrique du nord (très rare) et au Proche-Orient.
France	En France, elle est commune, mais en plus faibles effectifs dans le bassin méditerranéen où elle semble se cantonner aux grands massifs forestiers et systèmes fluviaux.
Région	En région Rhône-Alpes elle est notée dans tous les départements.
Département	C'est une espèce peu présente dans le département même si la détection acoustique a permis de multiplier les contacts. Dans le cadre des prospections pour le PNR MA l'espèce n'a pas été contactée. Elle est présente dans l'ENS de la Boissine et sur d'autres communes du département.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE	
La Noctule commune a été contactée à différentes reprises par détection acoustique sur les communes de Dunières-sur-Eyrieux, Saint-Laurent-du-Pape et La Voulte-sur-Rhône. Cette espèce semble peu représentée sur le territoire B6. Les contacts ont eu lieu aux abords des cours d'eau.	

ÉTAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
P : résidente	P : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	B : vulnérabilité moyenne ;	C : conservation moyenne ou réduite.	B : restauration possible avec effort moyen ;	C : Valeur significative	2

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec corridors boisés. Forêts de feuillus structurées. Forêts climaciques.	Milieux homogènes. Fermeture des milieux ouverts. Fragmentation de l'habitat
FACTEURS HUMAINS	Agriculture extensive et système de haies. Conservation des milieux ouverts (pastoralisme, fauche). Gestion sylvicole adaptée : conservation des vieux boisements. Conservation des linéaires arborés.	Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, vermifuges du bétail, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes). Disparition des gîtes de reproduction favorables (condamnation des accès aux gîtes favorables). Assèchement des zones humides, rectification et canalisation des cours d'eau et destruction des ripisylves. Modification des paysages induite par l'intensification de l'agriculture et se traduisant notamment par la destruction des peuplements arborés linéaires bordant les parcelles agricoles, les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux. Rajeunissement des peuplements forestiers (raccourcissement des cycles d'exploitation et diminution de l'âge d'exploitabilité des bois). Destruction des milieux boisés au profit des espaces urbains, industriels, agricoles ou autres ; Remplacement des forêts climaciques en plantations monospécifiques de résineux.

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir ou restaurer la qualité des habitats de chasse en favorisant la diversité de la structure et de la composition des peuplements forestiers, en préservant les zones humides et en limitant l'utilisation des traitements insecticides en forêt. - Maintenir un paysage et une agriculture favorables à l'espèce dans un rayon de 2km autour des colonies connues (maintien du réseau bocager, limitation des traitements phytosanitaires). - Maintenir les zones humides, les ripisylves et le bon état des cours d'eau (maintien du fonctionnement naturel et maîtrise des polluants). - Maintenir et/ou recréer le réseau bocager et les haies sur les parcelles agricoles. - Gérer la forêt par petites parcelles, ne prélever que des arbres sélectionnés et encourager les feuillus.
ESPÈCE	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser sur les chauves-souris dans le bâti, dans le milieu agricole et en cavité naturelle. - Suivre l'évolution des populations en bâti (opération refuge des chauves-souris). - Préserver les gîtes de reproduction en bâti. - Améliorer les connaissances sur les aspects méconnus de la biologie de l'espèce (recherche de colonies de reproduction, caractérisation des habitats de chasse, étude des échanges populationnels entre gîtes de reproduction et d'hibernation,...). - Maintenir un réseau de gîtes potentiels dans par la création d'îlots de vieillissement. - Sensibiliser les gestionnaires et propriétaires forestiers à la conservation des chiroptères et aux pratiques qui leurs sont favorables. - Suivre l'évolution des populations en cavités et en bâti (opération refuge des chauves-souris).

INDICATEURS DE SUIVI
Espèce peu connue en Ardèche, et très peu de gîtes connus en période estival. La capture et le suivi par télémétrie seraient intéressants pour caractériser les gîtes sur le territoire B6.